



c'est mon  
**conseil communautaire**

Liste des délibérations du  
17 octobre 2023  
Salle du conseil communautaire  
La Villedieu-du-Clain



Retrouvez toutes les infos sur le [www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain  
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -  
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du mardi 17 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 17 octobre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la Communauté de communes à La Villedieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : mercredi 11 octobre 2023.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : jeudi 26 octobre 2023.

Date d'affichage : jeudi 26 octobre 2023.

**Présents :**

<b>ASLONNES</b>	M. BOUCHET ;
<b>CHATEAU-LARCHER</b>	M. GARGOUIL et Mme PEIGNAULT ;
<b>FLEURÉ</b>	M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;
<b>GIZAY</b>	M. MORILLON (S) ;
<b>ITEUIL</b>	Mmes MICAULT et BERNE ;
<b>LA VILLEDIEU-DU-CLAIN</b>	Mme BOUTILLET et M. RICHARD ;
<b>MARCAY</b>	Mme GIRARD ;
<b>MARNAY</b>	M. CHAPLAIN ;
<b>NIEUIL-L'ESPOIR</b>	MM. BEAUJANEAU, GALLAS, Mmes AVRIL et GERMANEAU ;
<b>NOUILLE-MAUPERTUIS</b>	MM. BUGNET, PICHON et Mme RENOUARD ;
<b>ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ</b>	MM. MARCHADIER et LOISEAU ;
<b>SMARVES</b>	M. GODET, Mmes PAIN DEGUEULE et ROUSSEAU ;
<b>VERNON</b>	M. REVERDY ;
<b>VIVONNE</b>	Mmes GREMILLON, PROUTEAU, MM. BARBOTIN et QUINTARD.

**Excusés et représentés :**

<b>ITEUIL</b>	M. BOISSEAU a donné pouvoir à Mme MICAULT ;
	M. CINQUABRE a donné pouvoir à Mme BERNE ;
<b>MARCAY</b>	M. CHARGELEGUE a donné pouvoir à Mme GIRARD ;
<b>NOUILLE-MAUPERTUIS</b>	Mme BRUNET a donné pouvoir à Mme RENOUARD ;
<b>ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ</b>	Mme SAVIGNY a donné pouvoir à M. MARCHADIER ;
<b>SMARVES</b>	M. SAUZEAU a donné pouvoir à M. GODET ;
<b>VERNON</b>	M. HERAULT a donné pouvoir à M. REVERDY ;
<b>VIVONNE</b>	Mme BERTAUD a donné pouvoir à Mme PROUTEAU ;
	M. GUILLON a donné pouvoir à Mme GREMILLON.

**Excusés :**

<b>ASLONNES</b>	Mme SICARD ;
<b>DIENNE</b>	Mme MAMES et M. BOTTREAU (S) ;
<b>GIZAY</b>	M. GRASSIEN ;
<b>MARIGNY-CHEMEREAU</b>	Mme NORESKAL et M. PROUST (S) ;
<b>MARNAY</b>	Mme LAVENAC (S).

**Secrétaire de séance :** Mme TUCHOLSKI.

**Assistaient à la séance :** M. POISSON et Mme DOUTRE - Communauté de communes des Vallées du Clain.

\*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 19 septembre 2023 est la suivante :

**2023/137. Tourisme : Convention de partenariat entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et le Comité Régional du Tourisme Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'organisation du jeu « Terra Aventura ».**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et GARGOUIL*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/138. Tourisme : Candidature ACTT (Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques) avec Grand Poitiers et le Haut-Poitou.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et GARGOUIL*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/139. GEMAPI : Conclusion d'une convention entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud pour la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et CHAPLAIN*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/140. Budget-finances : Conclusion d'une convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et l'Etat.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/141. Budget-Finances : Budget général : décision modificative n°3 : virement de crédits.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/142. Budget-Finances : Budget général : décision modificative n°4 : Ouverture de crédits.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/143. Ressources-Humaines : Conclusion d'une convention unique d'adhésion pour les missions complémentaires facultatives du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/144. Numérique : Conclusion d'un avenant n° 1 à la convention de financement entre le Département de la Vienne, la Régie Vienne Numérique et la Communauté de communes**

**pour le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement du Numérique (SDTAN).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et PICHON*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/145. Equipements sportifs : Tarifs 2024 de mise à disposition des équipements sportifs communautaires.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/146. Enfance Jeunesse : Adoption des règlements intérieurs des accueils de loisirs sans hébergement communautaires pour l'année 2024.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/147. Enfance Jeunesse : Approbation des périodes d'ouverture des accueils de loisirs sans hébergement communautaires pour l'année 2024.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/148. Enfance Jeunesse : Tarifs 2024 applicables aux familles utilisatrices des accueils de loisirs sans hébergement communautaires.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/149. Enfance Jeunesse : Forfaits 2024 applicables aux équipes pédagogiques des accueils de loisirs sans hébergement.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/150. Administration générale : Approbation et vote des subventions aux associations du territoire.**

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/151. Administration générale : Prise de participation de la Communauté de communes des Vallées du Clain au capital de la future Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) de l'Atelier des Vallées.**

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU et M. GARGOUIL*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/152. Transition écologique : Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt régional « Plateformes de la rénovation énergétique 2024 ».**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/153 : Prévention et gestion des déchets : Conclusion des conventions de délégation de gestion des espaces de réemploi sur les déchèteries communautaires entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et toutes structures associatives spécialisées dans le domaine du réemploi.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/154 : Urbanisme : Arrêt projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal suite à l'avis des communes.**

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

**Approuvé à l'unanimité.**

**Questions diverses.**

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **mardi 7 novembre 2023 à 9h30**  
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le prochain conseil communautaire est fixé au **mardi 21 novembre 2023 à 18h00**  
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h.

Le Président de la Communauté  
de communes des Vallées du Clain  
M. Gilbert BEAUJANEAU

La Secrétaire de séance  
Mme Florence TUCHOLSKI

